



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

politique de la santé

Question écrite n° 20794

Texte de la question

M. Yves Bur attire l'attention de M. le secrétaire d'Etat à la santé sur la publication du rapport du professeur Bernard Roques. Celui-ci précise la dangerosité des drogues et évoque dans ce cadre la nocivité et la toxicité de vin. Le vin, produit phare de notre culture culinaire, est souvent réputé pour ses qualités dégustatives. Aucun rapport scientifique n'a jusqu'à présent prouvé l'existence d'un lien direct entre la consommation de vin et la dépendance psychique et physique à ce produit. Certes, une consommation abusive et incontrôlée peut entraîner des désagréments multiples pour le consommateur. Mais une démarche responsable et préventive des pouvoirs publics relayée par le savoir-faire de la filière viticole semble être une solution plus efficace pour inciter les citoyens à consommer modérément de l'alcool. Il souhaiterait donc connaître son avis sur les conclusions de ce rapport qui assimile l'alcool à une drogue et qui ne doit pas être un alibi pour inciter la dépénalisation des drogues douces en France.

Texte de la réponse

Le rapport du professeur Bernard Roques vise à comparer la dangerosité, en particulier sur le cerveau, des différents toxiques et psychotropes, y compris l'alcool et le tabac, souvent associés à la prise d'autres drogues. Par ailleurs, le rapport attire l'attention sur les mécanismes physiopathologiques d'interdépendance entre les différents toxiques, sur la base d'une analyse de près de quatre cents publications scientifiques. C'est pourquoi le Gouvernement entend développer des actions de recherche et de prévention à l'égard de l'ensemble des toxiques. A cette fin, le Premier ministre a confié une mission à la nouvelle présidente de la mission interministérielle de lutte contre la drogue et la toxicomanie qui doit très prochainement remettre des propositions pour améliorer la prévention et la prise en charge de l'usage de drogues et élargir les actions de la mission aux questions du tabac et de l'alcool.

Données clés

Auteur : [M. Yves Bur](#)

Circonscription : Bas-Rhin (4^e circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 20794

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé et action sociale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 26 octobre 1998, page 5799

Réponse publiée le : 21 décembre 1998, page 7003